



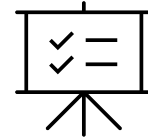
Champ éolien du Mont Oiseau Baigneaux (28)

Réunion publique d'ouverture dans le cadre de la Consultation du public
par voie électronique (L.181-10-1 du Code de l'Environnement)

Date : 14/09/2026

« Ensemble vers une énergie 100% renouvelable »

Contenu de la présentation



- ▶ Avancée de la procédure d'autorisation environnementale
- ▶ Présentation de la société pétitionnaire et de l'équipe de projet
- ▶ Objectifs du projet
- ▶ Situation du projet
- ▶ Justification du choix du site
- ▶ Concertation et communication
- ▶ Caractéristiques techniques du projet
- ▶ Enjeux et impacts du projet
- ▶ Options de raccordement envisagées
- ▶ Calendrier prévisionnel
- ▶ Modalités de participation à la consultation du public



Avancée de la procédure d'AE



Etape complétude
/ régularité

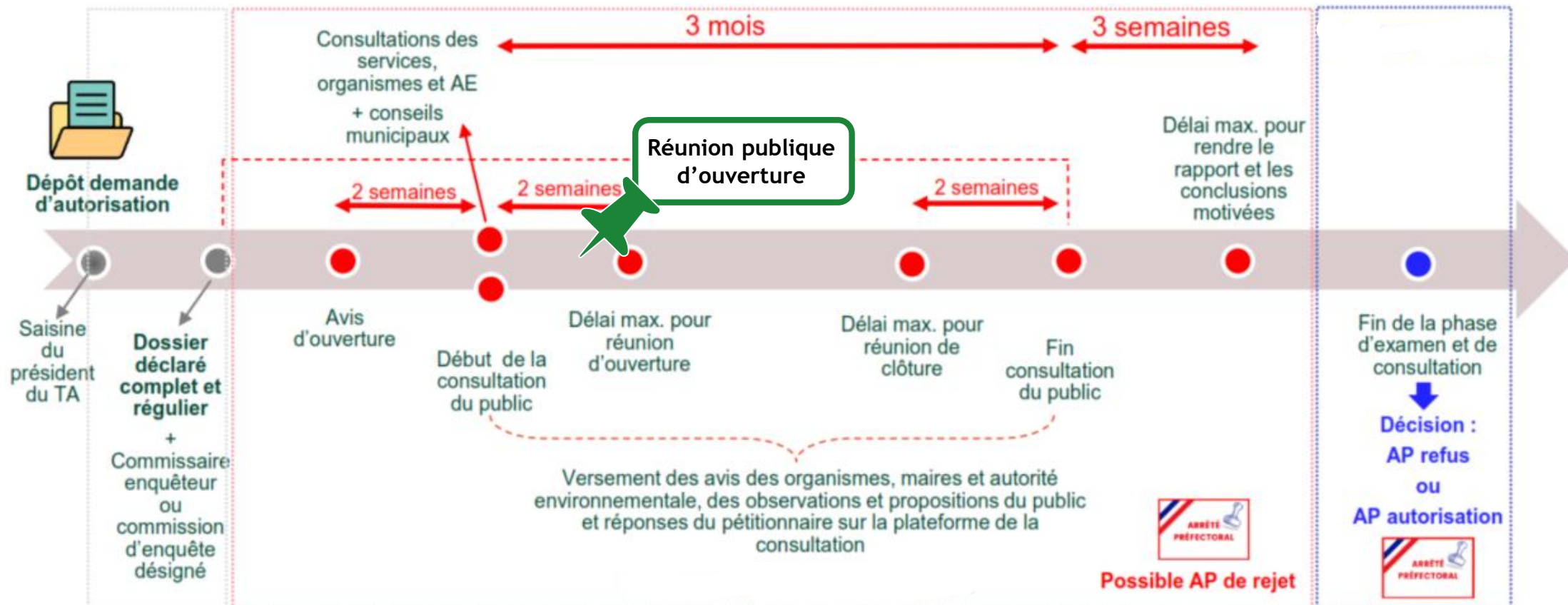


Phase Examen /
Consultation

En cours du 01/09/2026 au 02/12/2026

Phase décision

A venir



La société EES

2 associés engagés ; +20 années d'expérience



Thomas DAUBNER est l'un des pionniers du développement des projets d'énergies renouvelables en France



Richard POLIN dispose d'une expérience de 14 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets EnR

Nos engagements :

- ▶ Développement de projets d'énergies renouvelables selon les atouts de votre territoire
- ▶ Dialogue et transparence tout au long de la démarche
- ▶ Qualité des projets

Nos réalisations :

- ▶ 2 projets éoliens autorisés sans recours dans le secteur : Champ éolien de la Croix Nollet à Bouville (construction débutant fin septembre) et Champ éolien du Chemin de César à Cormainville (28)

L'équipe du projet



Stevens CHANCELIER :
Responsable commercial
Il est votre contact et référent « Elus »



Samuel ROUSSEL :
Chargé d'Affaires
Il est le contact des propriétaires et exploitants sur le terrain



Amarande BACCARO :
Cheffe de projets études ENR
Elle constituera le dossier d'autorisation et suivra les nombreuses étapes du projet



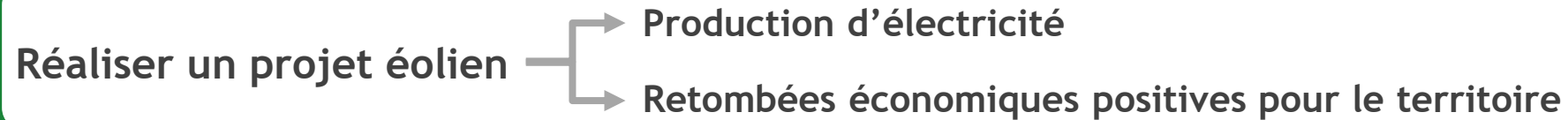
Romain FREDON :
Chargé de projet agricole
Il évalue l'impact du projet sur l'agriculture

Bureaux d'études :
Acoustique, faune/flore, paysage



AEPE
Gingko

Les objectifs



Objectifs énergétiques :

Nationaux :

Plan National Energie Climat (PNEC) : 41% d'énergies renouvelables consommées d'ici 2030
3eme édition de la Programmation Pluriannuel de l'Energie (PPE) : passer d'une consommation énergétique à 60% carbonée à une consommation énergétique à 60% décarbonée d'ici 2030, avec un rythme de développement éolien annuel de 1,6 GW/an (35 à 40 GW installés en 2035)

Régionaux (SRADDET) à l'horizon 2050 :

Couvrir 100% des besoins énergétiques de la région par des énergies renouvelables et de récupération

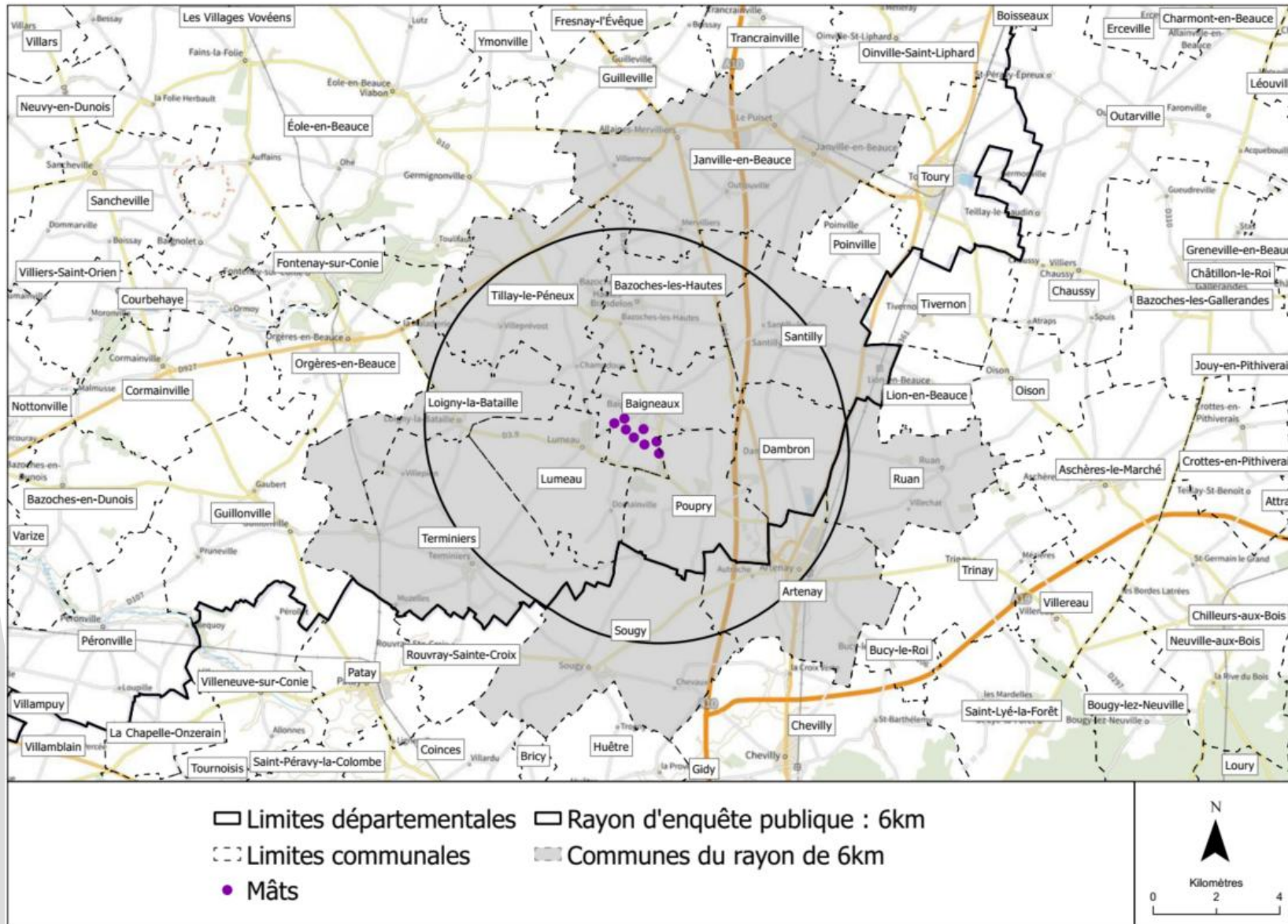
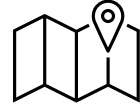
Le projet « du Mont Oiseau » sur la commune de Baigneaux vise à produire une énergie électrique décarbonée, locale et renouvelable grâce à l'énergie éolienne

Objectifs économiques :

Retombées économiques positives pour le territoire



Situation du projet



Commune d'accueil :
Baigneaux

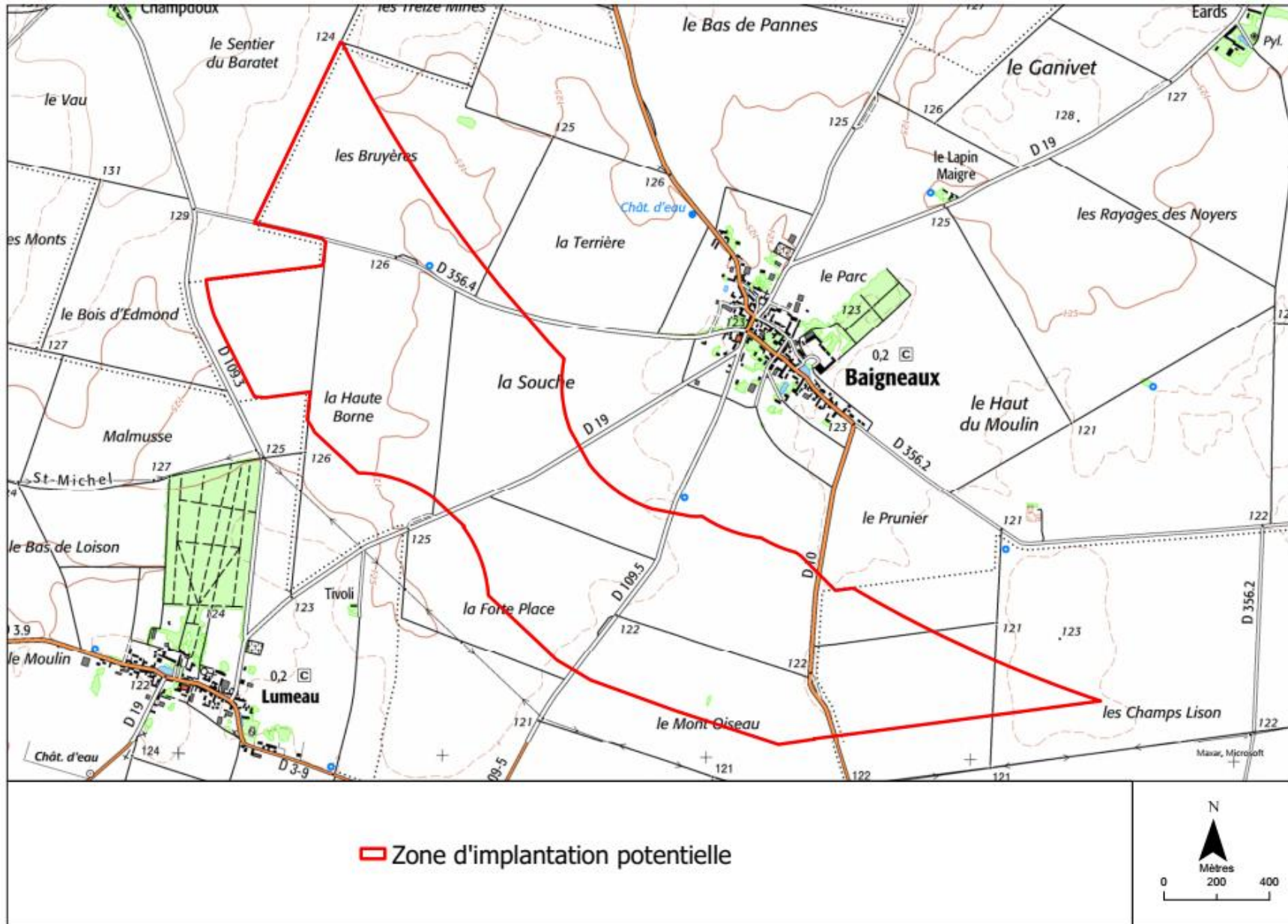
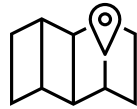
EPCI :
CC Cœur de Beauce

Communes dans les 6km
autour du projet :

- Bazoches-les-Hautes
- Janville-en-Beauce
- Tillay-le-Péneux
- Loigny-la-Bataille
- Lumeau
- Terminiers
- Sougy
- Poupry
- Artenay
- Dambron
- Santilly
- Ruan



Situation du projet



La justification du choix du site

Prospection selon les contraintes (écologiques, paysagères et patrimoniales, techniques et anthropiques) à l'échelle de la Communauté de communes Cœur de Beauce



Identification d'une grande zone sur Baigneaux/Pouprie



Confirmation de l'intérêt de la commune de Baigneaux pour un projet éolien (définition de ZAER) VS rejet des projets éolien pour la commune de Pouprie



Avis favorable de l'aviation militaire, du conseil municipal, des propriétaires et exploitant sur la zone ➡ Champ éolien du Mont Oiseau

Concertation et communication

Historique du projet

DATE	ETAPE DU PROJET
Début 2022	Identification du site de projet
Avril 2022	Premiers contacts (courriels et échange téléphonique) avec la commune de Baigneaux : accords de principe pour le démarrage de la prospection foncière et des études afin de revenir avec des éléments concrets sur le projet
S1 2022	Démarrage des démarches foncières avec les propriétaires et exploitants concernés par la ZIP
Août 2022	Lancement du volet écologique de l'étude d'impact
Décembre 2022	Echange téléphonique avec M. le Maire de Baigneaux au sujet de l'avancée du projet
T2 2023	Demande de RDV et envoi de la présentation à la mairie de Baigneaux : le conseil municipal est intéressé par les retombées économiques pour la commune mais attende d'un avis favorable de l'aviation militaire pour se prononcer sur le projet
T2 2023	Inventaires pédologiques et floristiques pour l'identification des zones humides
T4 2023	Campagne de prises de vues pour le volet paysager de l'étude d'impact
Février 2024	Campagne de mesure acoustique
13 Mars 2025	Avis favorable de l'aviation militaire pour le projet de Champ éolien du Mont Oiseau
Mars 2025	RDV avec M. le Maire de Baigneaux au sujet de l'avis favorable de l'aviation militaire
Fin Mars 2025	Présentation au conseil municipal de Baigneaux
Fin Avril 2025	Nouvelle présentation au conseil municipal de Baigneaux avec des propositions retravaillées
Mai 2025	Délibération favorable du conseil municipal de Baigneaux pour le projet
Juillet 2025	Distribution de la gazette d'information n°1
1 ^{er} juillet 2025	Comité de projet en Mairie de Baigneaux
8 juillet 2025	Comité local de concertation n°1 en Mairie de Baigneaux
16 septembre 2025	Réunion avec les services de la DREAL dans le cadre de la phase amont
	Comité local de concertation n°2 en Mairie de Baigneaux
Octobre 2025	Distribution de la gazette d'information n°2
T4 2025	Finalisation du dossier de demande d'Autorisation Environnementale
Décembre 2025	Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale

Communication et concertation assurée avec l'équipe municipale et les propriétaires-exploitants tout au long du développement du projet

Concertation et communication

- ▶ Distribution de **bulletins d'information** à destination des riverains et mise en ligne d'un **site internet** dédié :
 - ▶ 2 distributions réalisées en juillet 2025 et octobre 2025
 - ▶ Elaborés en concertation avec la Mairie de Baigneaux
- ▶ Mise en place d'un **Comité Local de Concertation** :
 - ▶ Appel aux volontaires via le 1^{er} bulletin d'information
 - ▶ Comité représentatif composé d'élus, riverains et propriétaires/exploitants
 - ▶ 2 réunions de travail : le 08/05/2025 et 16/09/2025
- ▶ Organisation d'un **Comité de Projet** avec les élus des communes situées dans les 6 km le 01/07/2025
- ▶ **Réunion de phase amont avec les services de l'Etat** le 16/09/2025

BULLETTIN N°1

CHAMP ÉOLIEN DU MONT OISEAU

Chers habitants,
Le conseil municipal de Baigneaux a donné son accord en mai 2025 pour l'étude d'un projet éolien sur votre commune.
Comme il nous tient à cœur de vous apporter de l'information sur ce projet et de le développer en toute transparence, vous trouverez dans cette gazette de plus amples informations sur le projet du Champ éolien du Mont Oiseau.
Vous trouverez également sur le site internet dédié au projet tous les retours d'études dont nous disposons à ce jour.

 www.mont-oiseau.fr

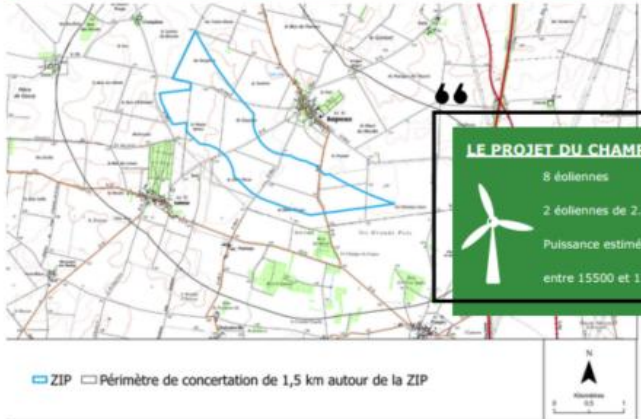
Pourquoi des éoliennes sur notre commune ?

BAIGNEAUX

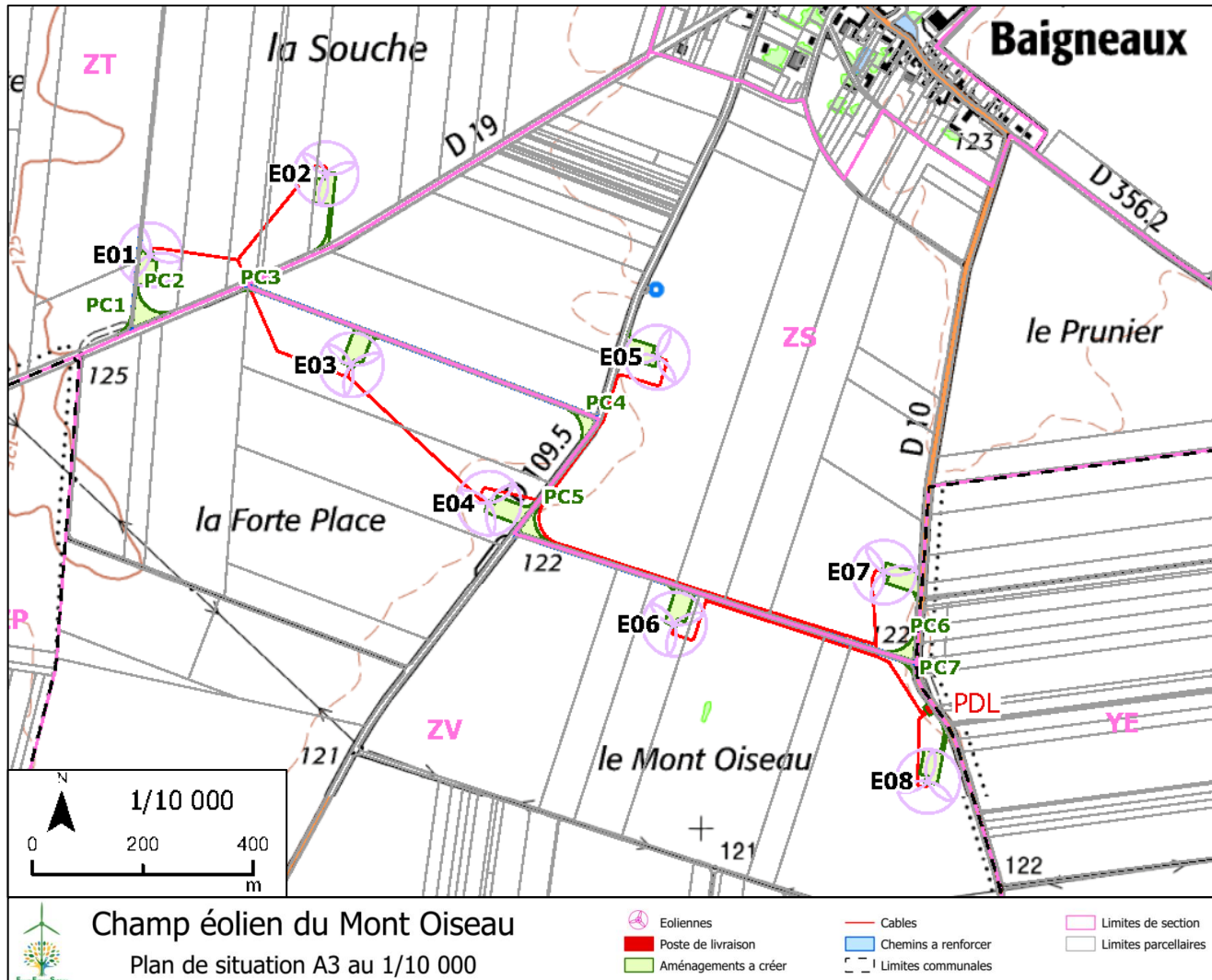
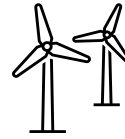
Chères Baignolaises, Chers Baignolais,
Pour répondre à cette question, je ne vais pas me cacher derrière un argumentaire écologique ; La principale motivation de mon conseil municipal pour l'implantation de 8 éoliennes sur notre village est liée à l'impact économique.
Comme vous le savez, notre commune manque de plus en plus de recettes et cela freine nos investissements.
Au vu de l'effondrement des subventions et ne souhaitant pas augmenter de façon significative la taxe foncière, notre budget se restreint.
Ce projet de parc éolien est une bonne opportunité qui, grâce à l'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux), permettra l'embellissement de notre village et la qualité de vie de ses habitants.
Afin de répondre à vos interrogations et pour échanger de façon constructive, je vous invite à participer au comité de concertation qui se tiendra à la mairie le 08/07/2025.
Je reste bien sûr à votre écoute,
Votre Maire,
Claude PIERRE

LE PROJET DU CHAMP ÉOLIEN DU MONT OISEAU

8 éoliennes
2 éoliennes de 2.2 à 4.2MW + 6 éoliennes de 4.2MW
Puissance estimée du parc : entre 29.6 et 33.6MW
entre 15500 et 17700 foyers chauffage inclus



Caractéristiques techniques du projet

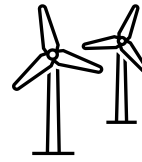


Champ Eolien du Mont Oiseau

- 8 éoliennes + 1 poste de livraison double
- 2 éoliennes de 2,2 MW + 6 éoliennes de 4,2 MW
- Puissance du parc : 29,6 MW
- Environ 67 800 MWh produit par an

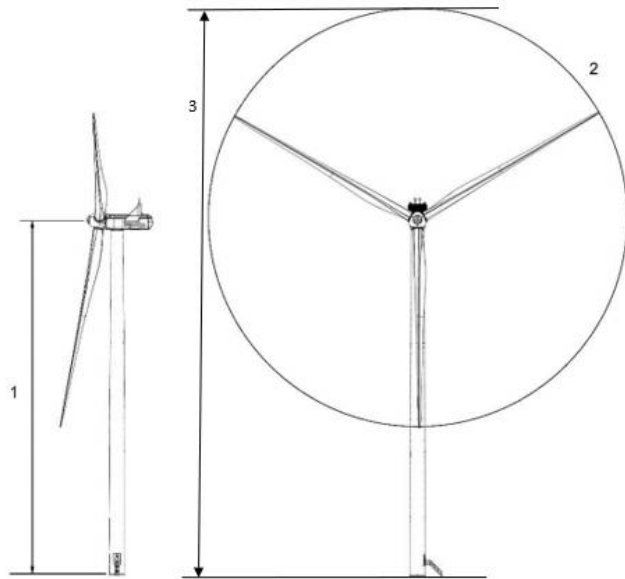


Caractéristiques techniques du projet



E01 et E02

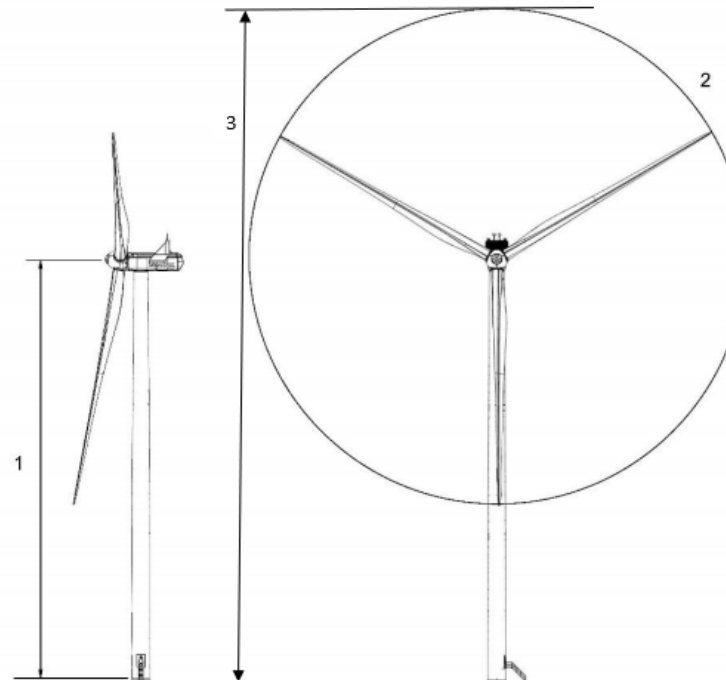
Plan d'élévation des éoliennes Vestas V110
Hauteur hors tout 140 m



1 Hauteur du mât : 85 m | 2 Diamètre du rotor : 110 m | 3 Hauteur en bout de pale : 140 m

E03 à E08

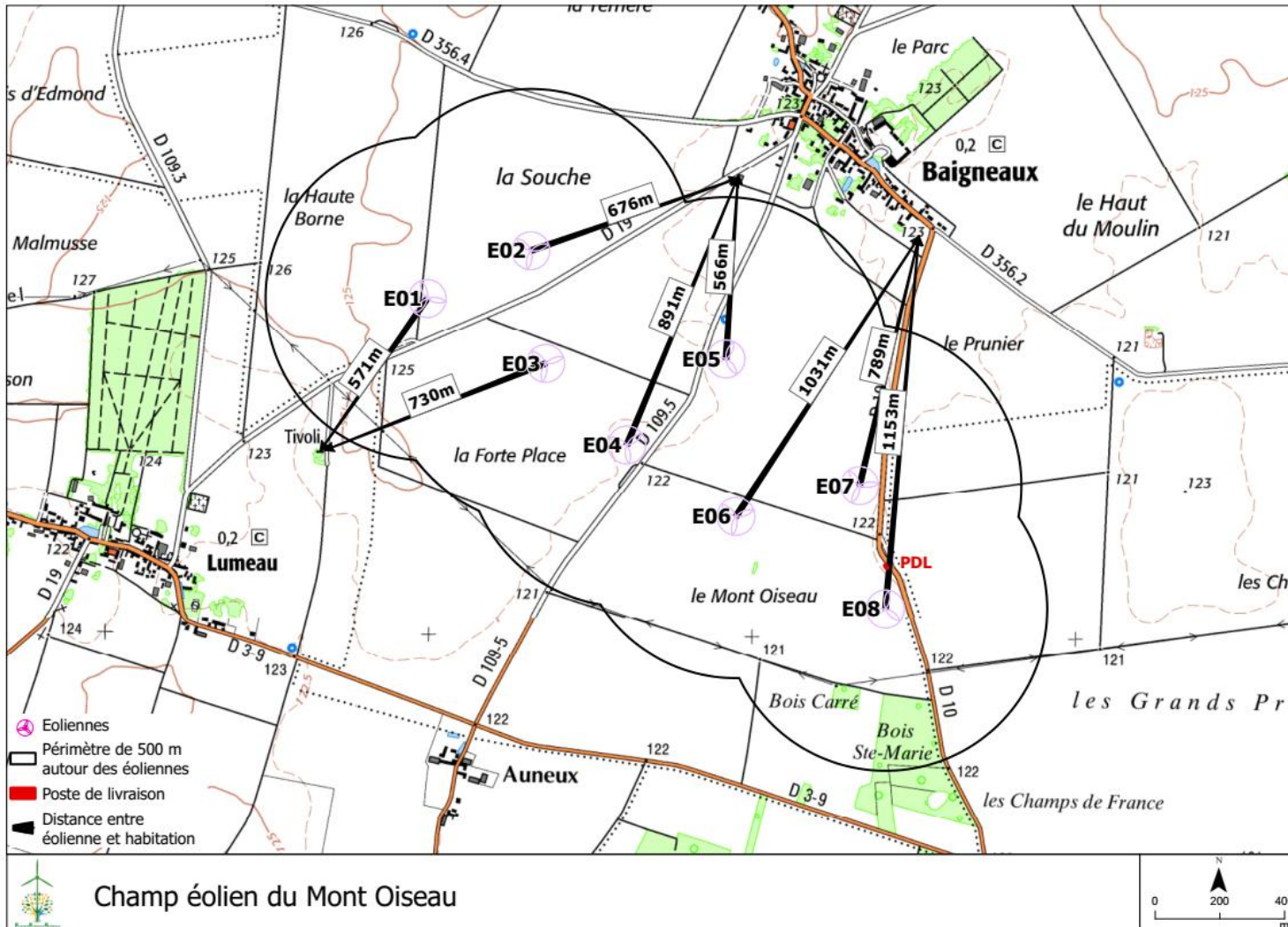
Plan d'élévation des éoliennes Vestas V117
Hauteur hors tout 150 m



1 Hauteur du mât : 91,5 m | 2 Diamètre du rotor : 117 m | 3 Hauteur en bout de pale : 150 m

Enjeux et impact du projet

Distance aux habitations



Au plus proche : E05 distante de 566 m d'une habitation au sud-ouest du bourg de Baigneaux

Enjeux et impact du projet

Etude écologique



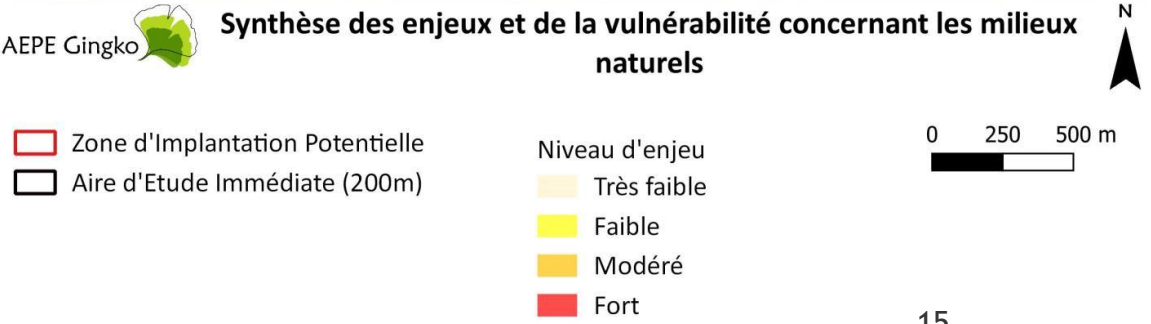
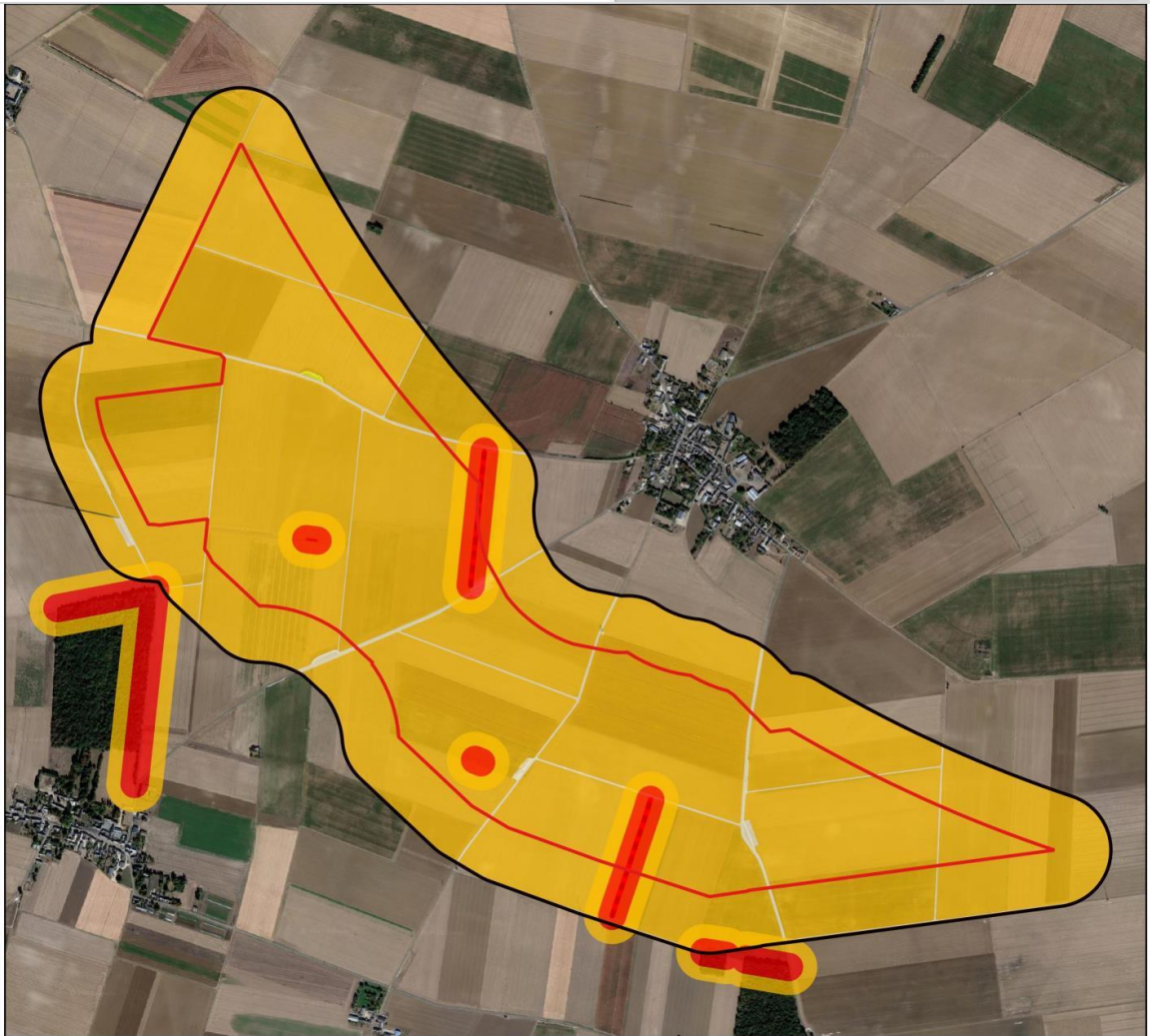
Etat initial :

ZIP dominée par les cultures (enjeu modéré)

Synthèse des enjeux identifiés :

Sous-thème	Enjeu identifié à l'état initial	Niveau d'enjeu / vulnérabilité
Flore	Présence du Tabouret des champs	Faible
Zones humides	-	-
Avifaune	Nidification de la Linotte mélodieuse	Fort
	Nidification du Faucon hobereau	Modéré
	Nidification du Busard Saint-Martin	Modéré
	Présence d'espèces sensibles à l'éolien	Modérée
Chiroptères	Corridors de déplacement et habitats de chasse pour toutes les espèces	Modéré
	Présence d'espèces sensibles à l'éolien	Fort

Source : Google satellite ® / Réalisation : AEPE Gingko 09/2023



Enjeux et impacts du projet

Etude écologique



Les Mesures ERC :

EVITER :

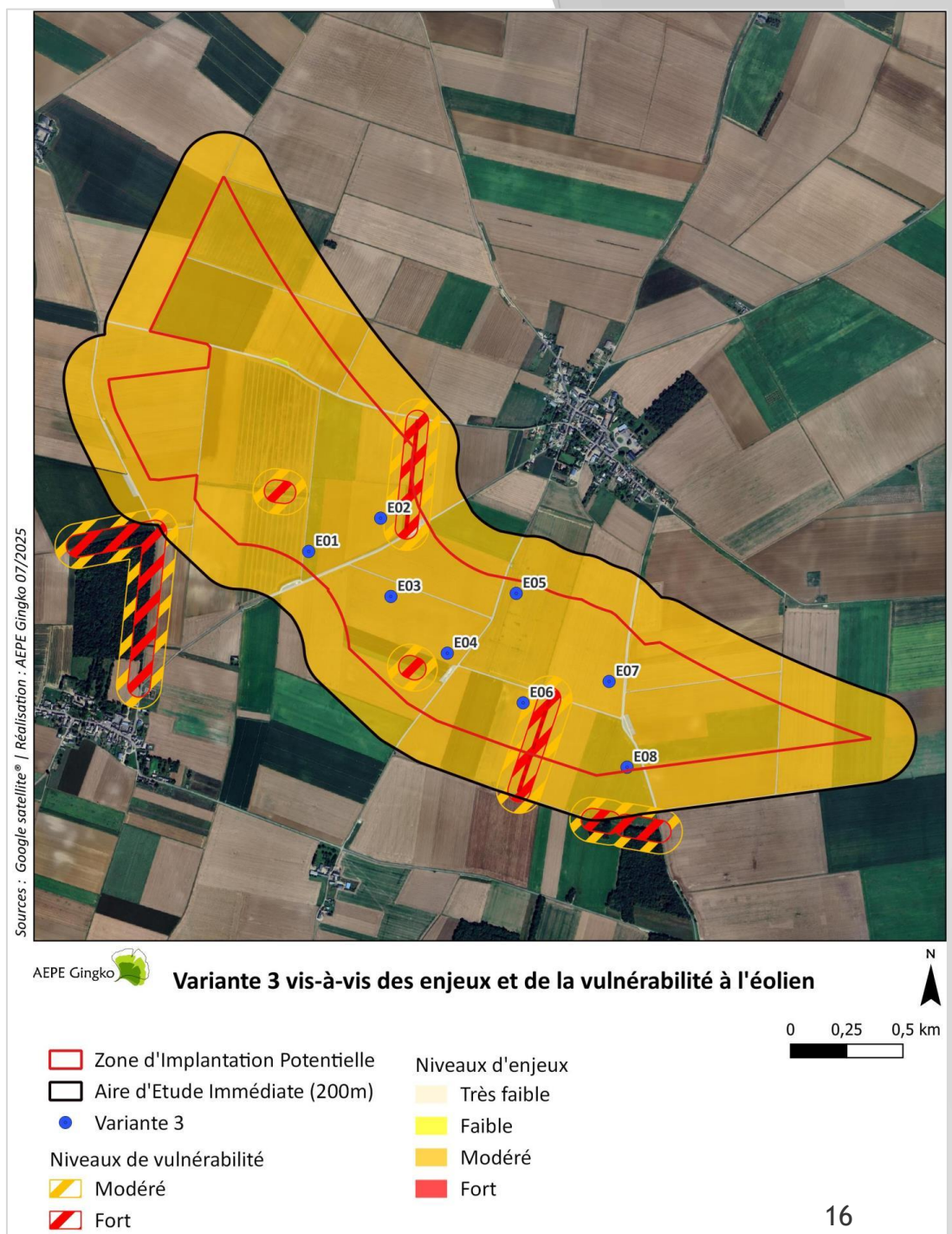
- Choix d'implantation
- Préconisations pour éviter les apports d'espèces invasives
- Préconisations pour éviter les perturbations liées à l'éclairage

REDUIRE :

- Choix du gabarit des machines
- Phasage des travaux
- Bridage des éoliennes pour les chauves-souris

SUIVRE :

- Suivi en phase exploitation

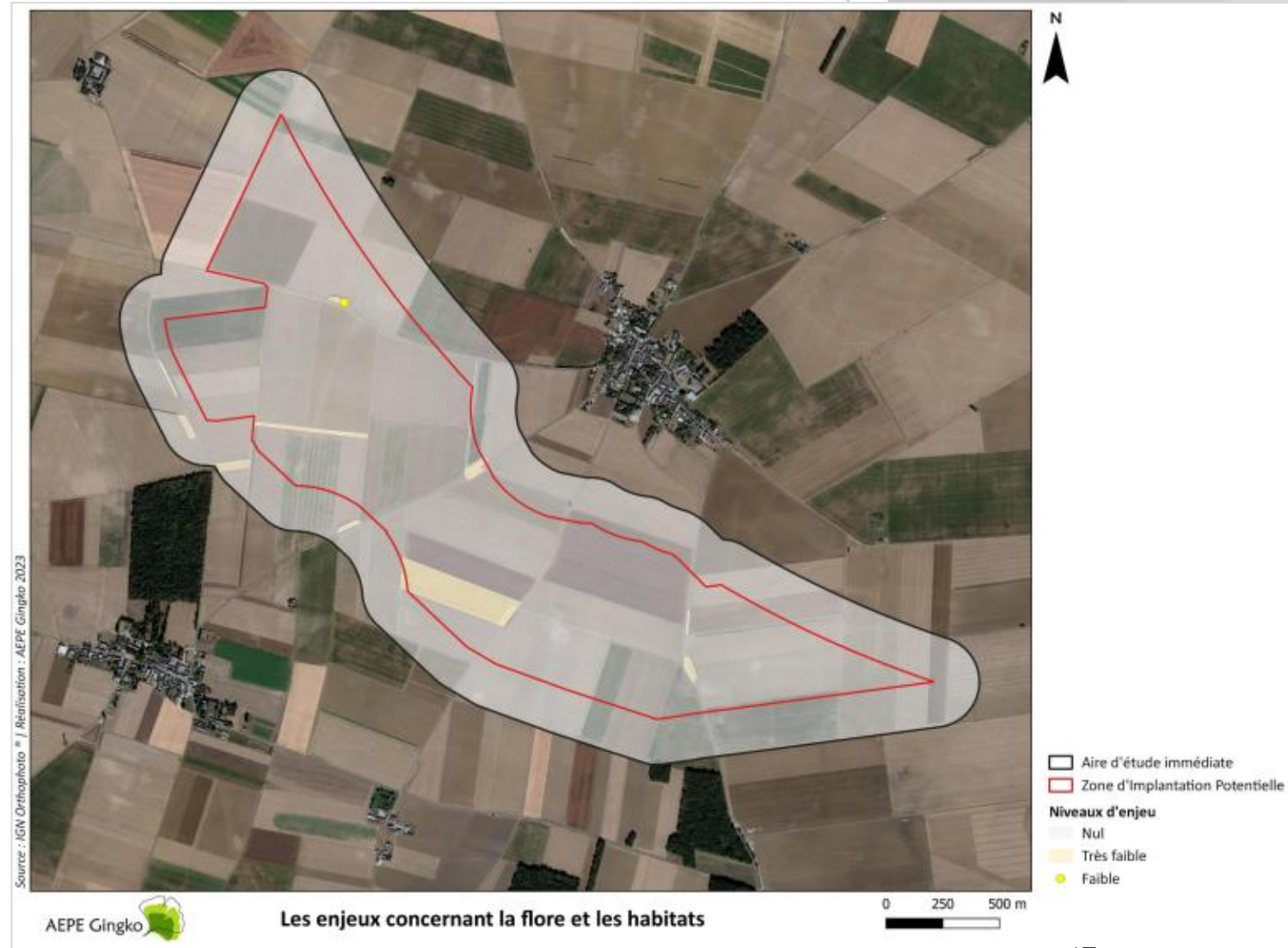


Enjeux et impacts du projet

Zones humides



- ▶ Les résultats de la cartographie des habitats cumulés aux résultats pédologiques n'ont pas mis en évidence de zones humides au sein de la zone d'implantation
- ▶ Projet non concerné par les enjeux zones humides



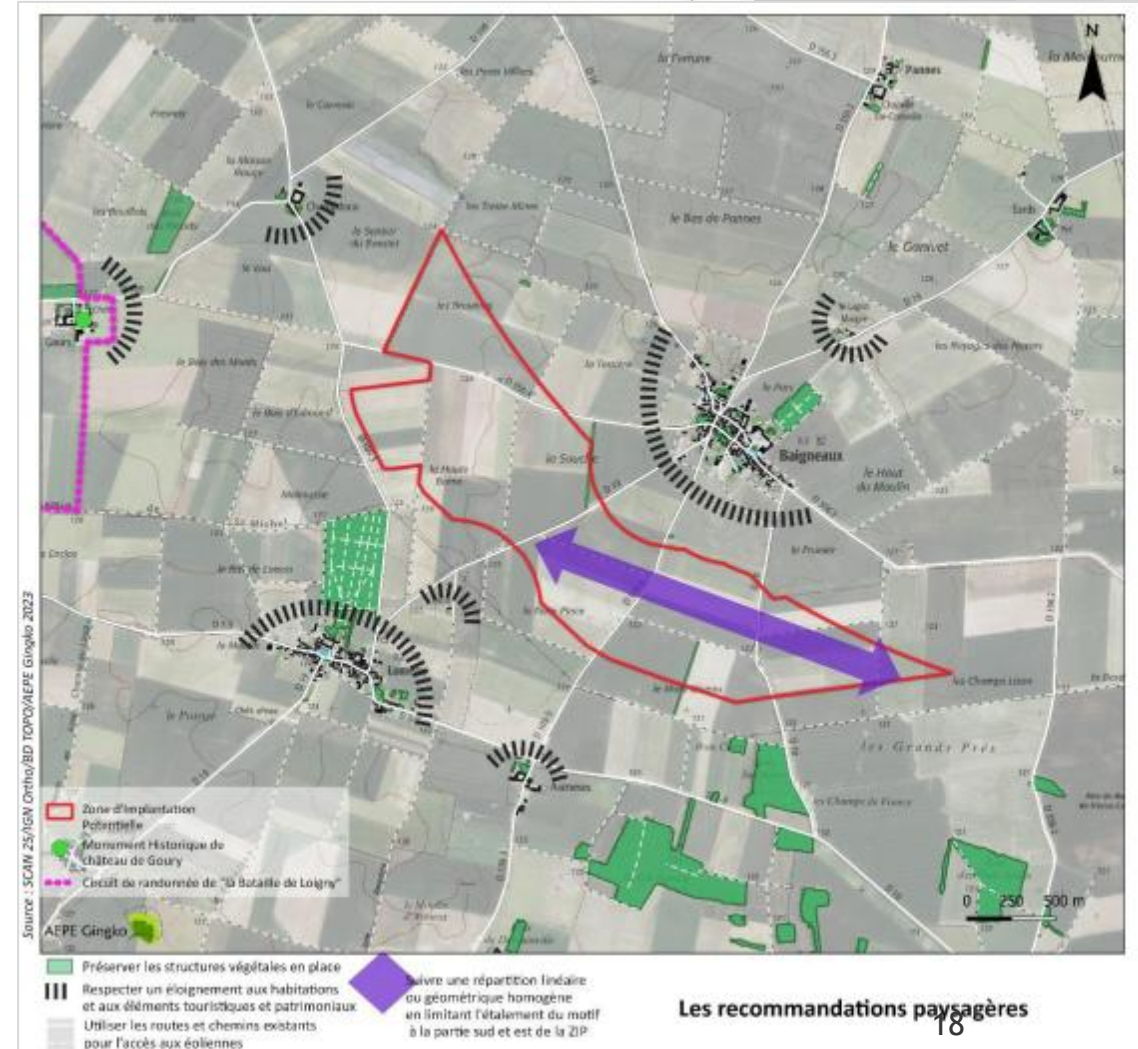
Enjeux et impacts du projet

Etude paysagère



Les recommandations paysagères

- Après études des différentes sensibilités des lieux de vie, du patrimoine et touristiques, le bureau d'étude nous préconise le sud/est de la zone en respectant la ligne de force du paysage NO/SE et en conservant les massifs arborés existants.
- L'implantation sur cette zone SE limiterait l'impact visuel sur le château de Goury, seul bâtiment inscrit potentiellement impacté par la zone de projet.

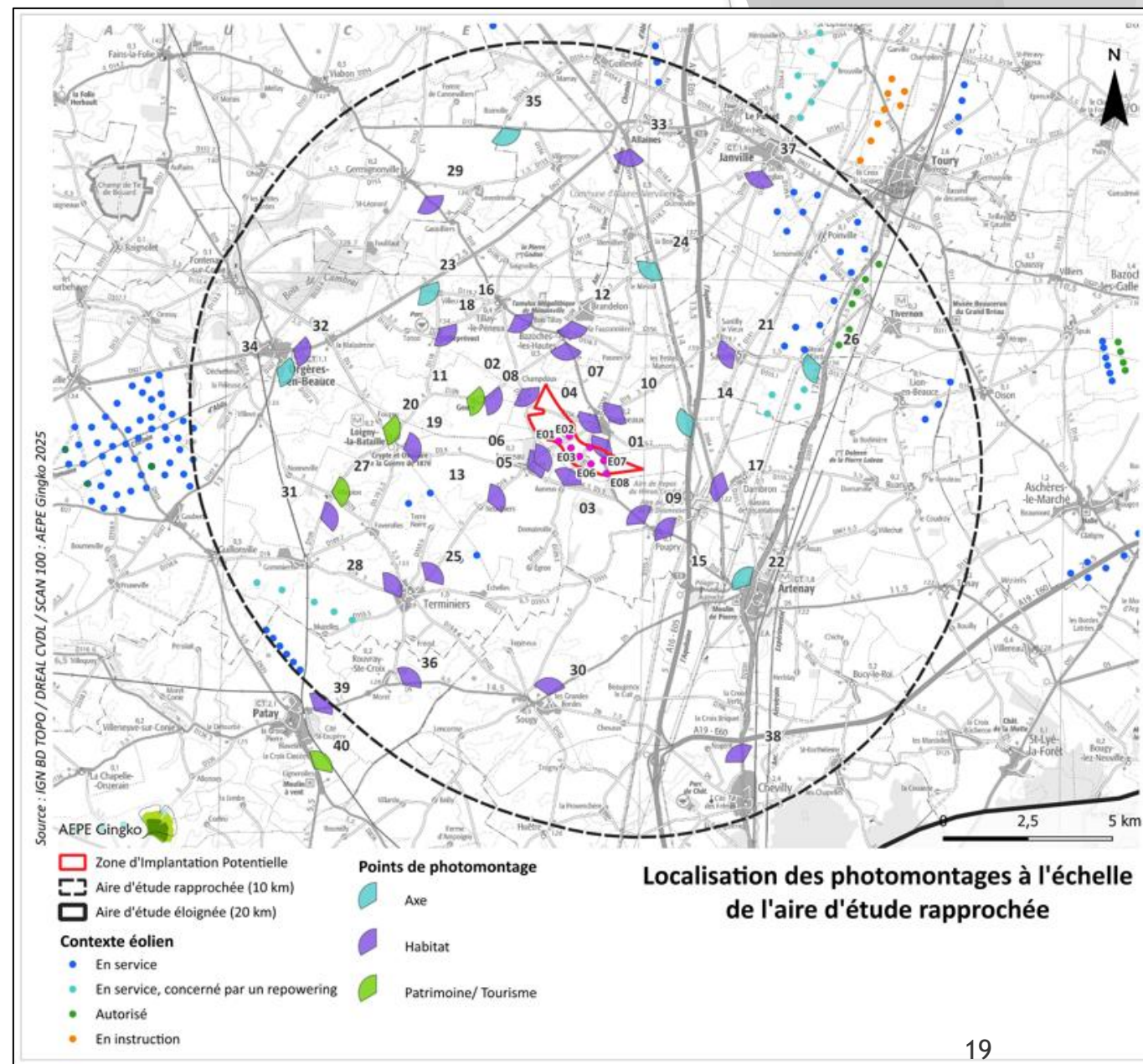


Enjeux et impacts du projet

Etude paysagère



Les photomontages



PM 04 - DEPUIS LE BOURG DE BAIGNEAUX



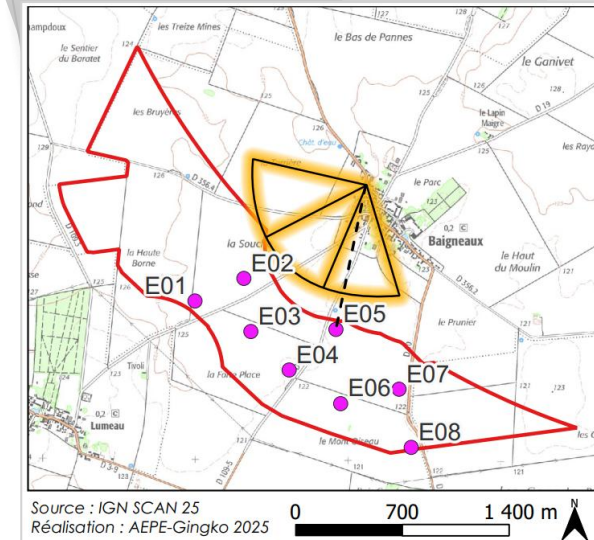
Etat initial



Vue filaire



Photomontage



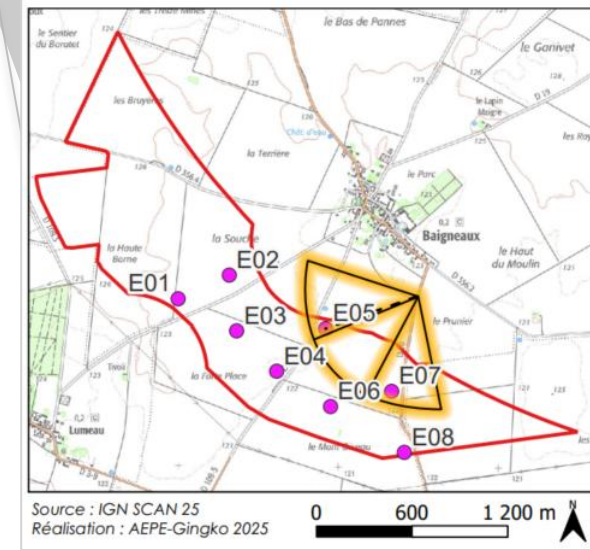
Les photomontages



PM 01 - DEPUIS LA SORTIE SUD DE BAIGNEAUX



Etat initial



Vue filaire



Photomontage

Les photomontages



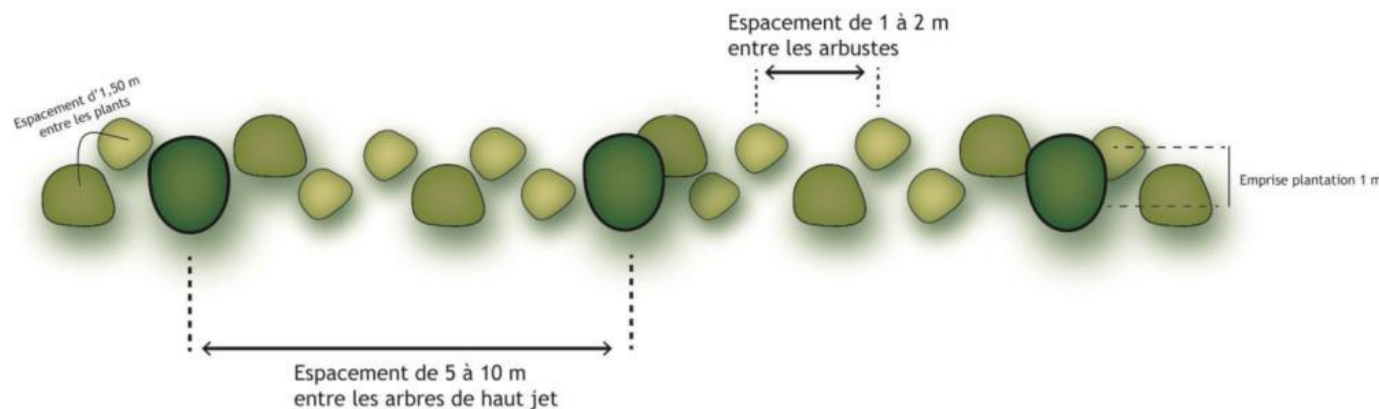
Enjeux et impacts du projet

Etude paysagère



Mesure d'accompagnement : Plantation de haies

- ▶ Après la mise en service du parc éolien, il sera proposé aux riverains qui le souhaitent de bénéficier de travaux de plantation et/ou renforcement de haies sur leur terrain, afin d'apaiser les vues en direction du projet et de limiter les effets cumulés en atténuant les vues sur les autres parcs plus lointains.
- ▶ Le traitement des demandes des riverains sera hiérarchisé en priorisant les habitations offrant le plus de vue en direction du projet.



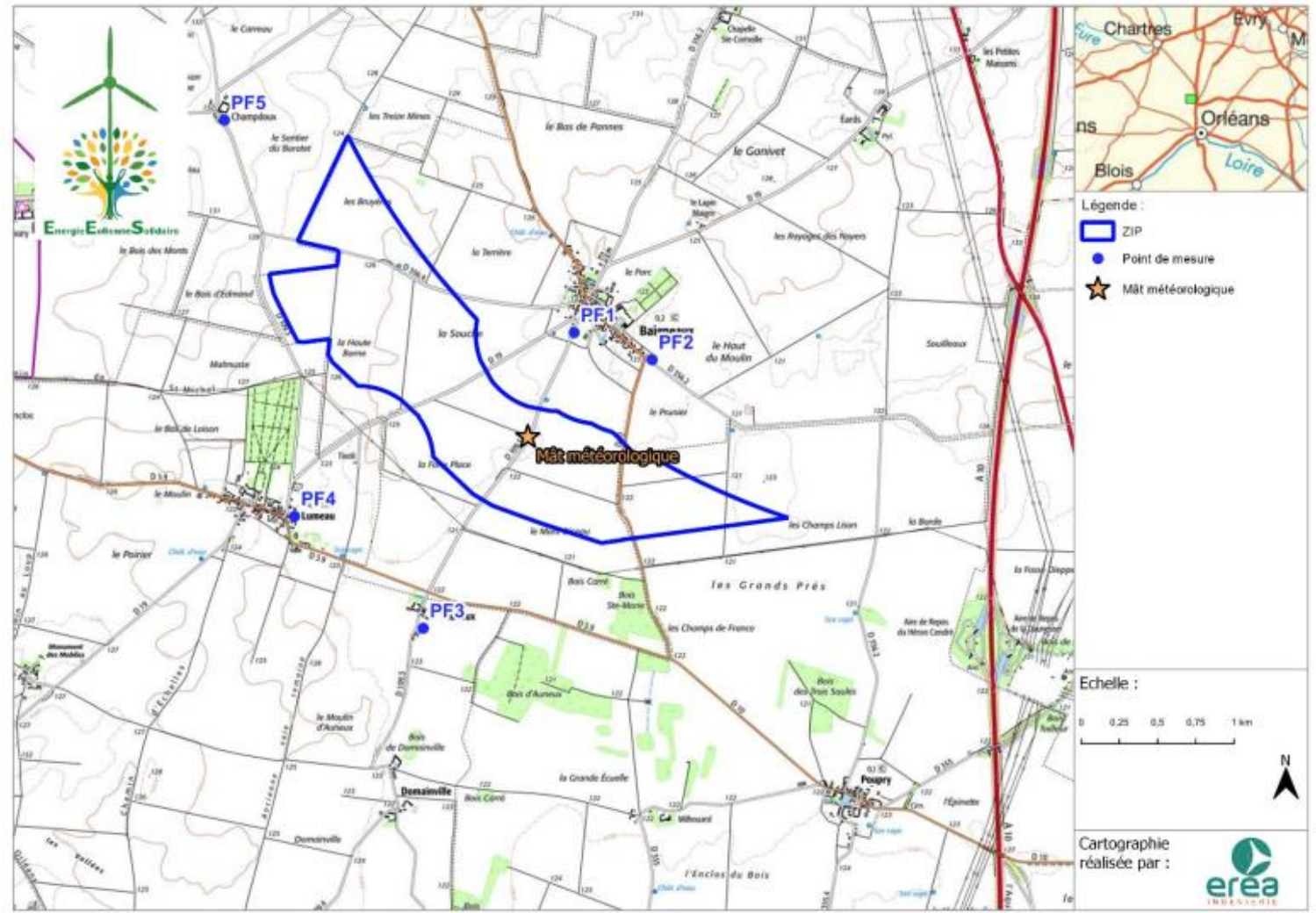
Exemple de schéma d'implantation d'une haie mulistrade (Source : AEPE Gingko)

Enjeux et impacts du projet

Etude acoustique



Afin de caractériser l'ambiance sonore au droit des habitations riveraines du projet de manière précise, une campagne de 5 points d'écoute a été réalisée sur une période de 17 jours du 6 au 22 février 2024.



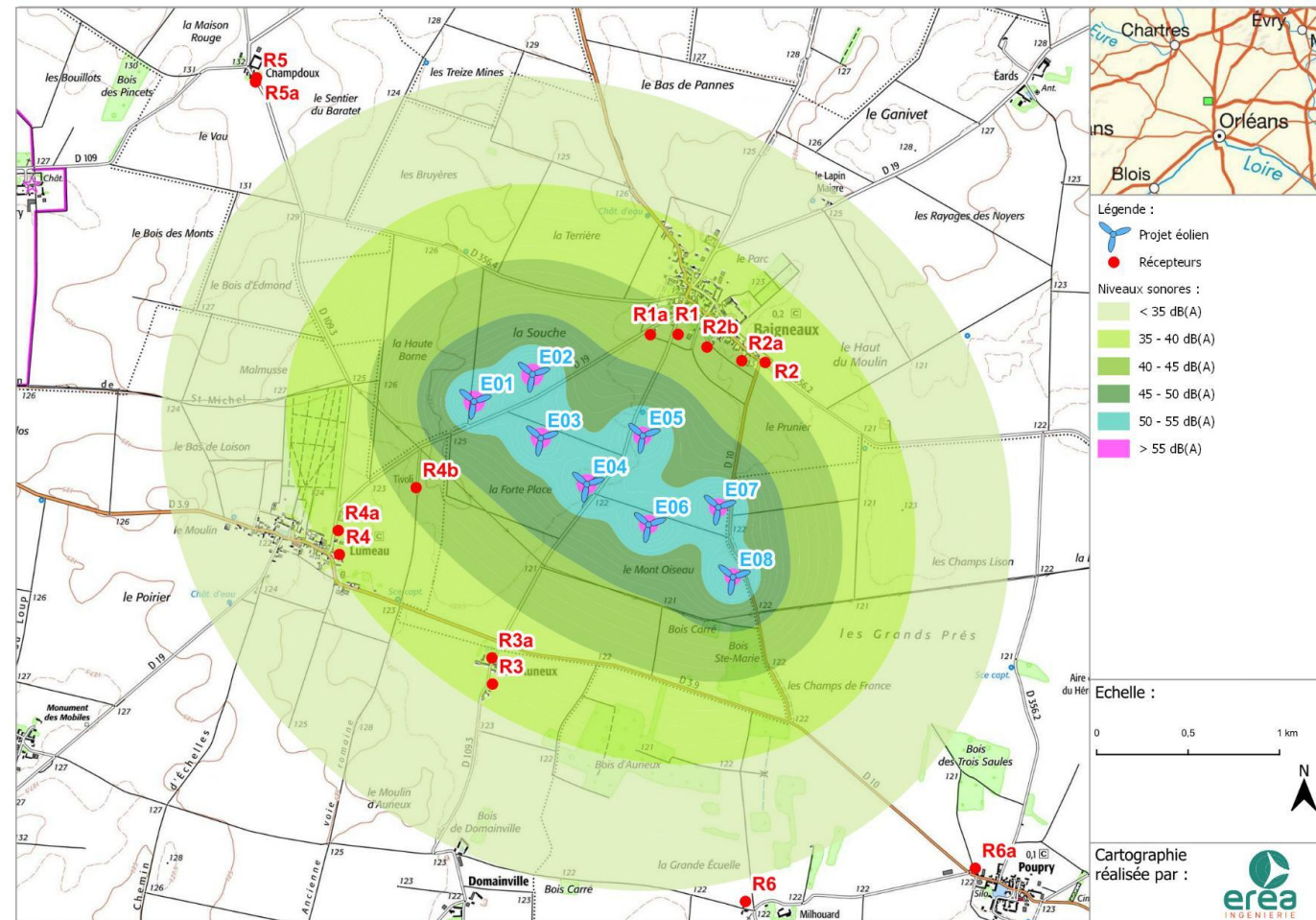
Localisation des points de mesures et de la Zone Potentielle d'Implantation (ZIP)

Enjeux et impacts du projet

Etude acoustique



- ▶ Etat initial : entre 21 et 56 dB (A) de 3 à 10 m/s
- ▶ Etude d'impacts :
 - ▶ Pas de tonalité marquée
 - ▶ Bruit max. dans le périmètre < 70 dB(A) : 51 dB(A)
 - ▶ Aucune émergence en période de jour
 - ▶ Emergences de nuit au droit des récepteurs R1 à R4b (de 4 à 8 m/s)
- ▶ Mesure de réduction : Bridage de nuit de 4 à 8 m/s
- ▶ Conclusion : seuils réglementaires respectés pour l'ensemble des zones à émergence réglementée, quelles que soient les périodes de jour ou de nuit et les conditions (vitesse et direction) de vent
- ▶ Une campagne de mesures acoustiques sera mise en place à la réception du parc afin de vérifier le bon respect des exigences réglementaires



Isophone de la contribution des éoliennes à une vitesse de vent standardisé de 10 m/s – Vents de Nord-Est

Enjeux et impacts du projet

Enjeux socioéconomiques



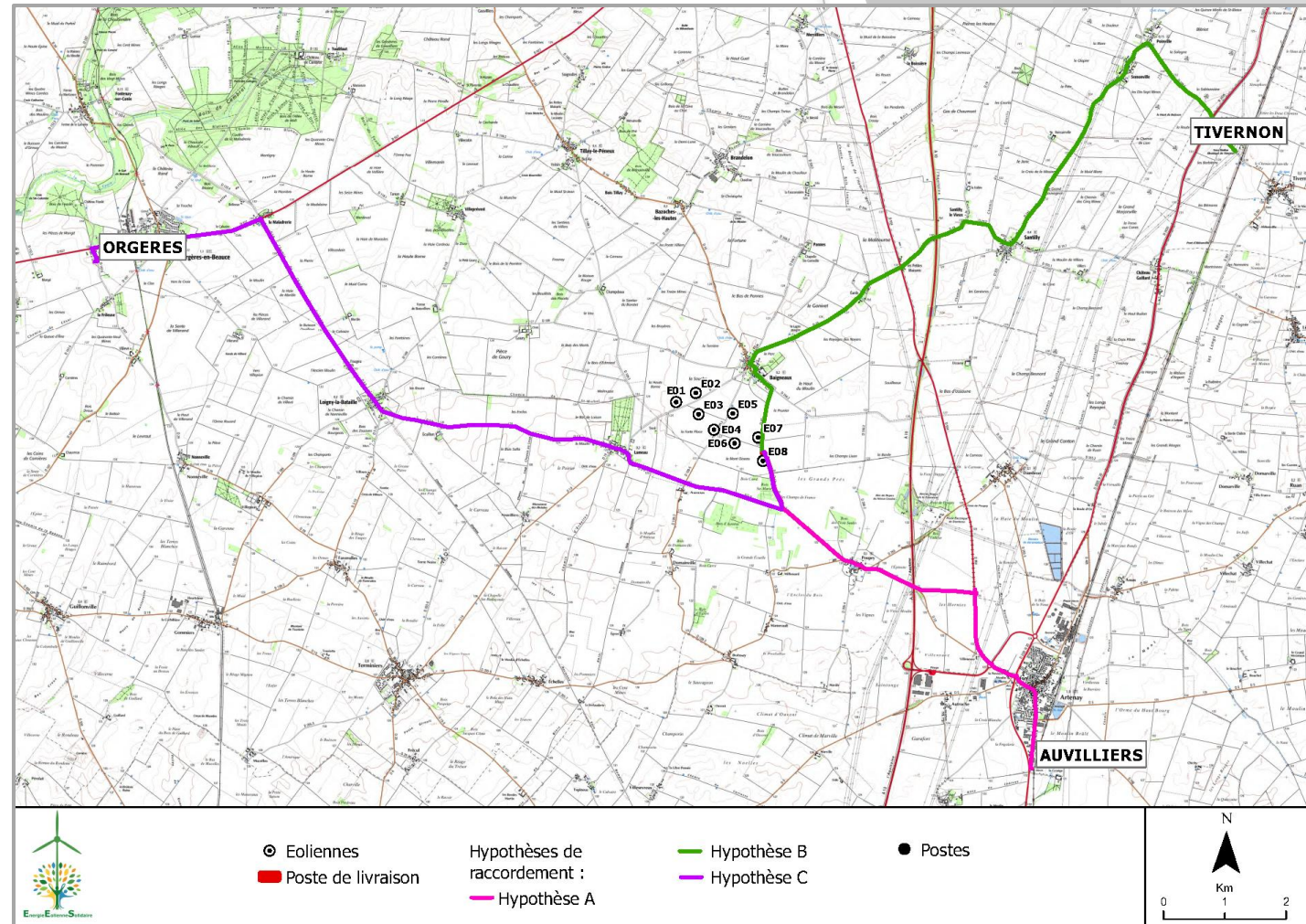
- ▶ Environ 13 900 foyers alimentés (chauffage inclus)
- ▶ Retombées économiques pour le territoire :
 - pour la commune d'accueil :
 - ▶ IFER 2026 : 8620€/MW installé dont 20% reviennent à la commune soit environ 51 030 €/an
 - ▶ CET et Taxes diverses (CFE, CVAE, Taxe foncière,...)
 - ▶ Convention d'utilisation des chemins communaux indemnisée 1500€/MW, soit 44 400 €/an
 - ▶ Fonds de concours pour la mise en place de mesures d'accompagnement d'un projet communal de 15 000 € par éolienne, soit 120 000 € versé au début des travaux
 - pour les EPCI :
 - ▶ IFER 50% pour la Communauté de Communes Cœur de Beauce soit environ 127 580 €/an
 - ▶ IFER 30% pour le Département d'Eure-et-Loir soit environ 76 550 €/an
- ▶ Retombées économiques indirectes en phase chantier

Les montants des différentes taxes et leur répartition entre les différentes institutions seront calculés sur la base des caractéristiques du projet par le centre local des impôts fonciers.

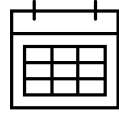
Options de raccordement envisagées

- Opération menée par le gestionnaire du réseau de distribution (ENEDIS)
- 3 hypothèses de raccordement :
 - Poste d'Orgères à 15 km : 0 MW disponible
 - Poste de Tivernon à 13 km
 - Poste d'Auvilliers à 8 km
- Renforcement du réseau électrique en cours :
 - Révision du S3REnR
 - Renouvellement du SDDR

Adaptation du S3REnR en vigueur :
transfert de capacité
(49 et 33 MW)



Calendrier prévisionnel



- 
- ▶ Consultation du public par voie électronique (L.181-10 du Code de l'Environnement) du 01/09/2026 au 02/12/2026 :
 - ▶ Réunion publique d'ouverture le 14/09/2026 de 18h à 20h
 - ▶ Permanence du Commissaire Enquêteur le 12/10/2026 de 15h à 18h
 - ▶ Réunion publique de clôture le 19/11/2026 de 18h à 20h
- } En Mairie de Baigneaux
- ▶ Décision du Préfet attendue pour février 2027 puis demande de raccordement
 - ▶ Construction et exploitation du Champ éolien du Mont Oiseau courant 2028

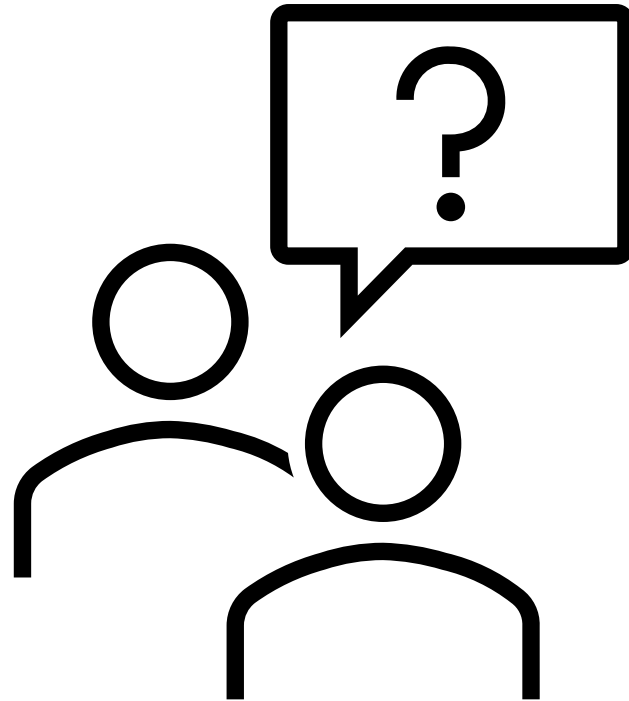
Modalités de participation à la CP

► PENDANT LA DURÉE DE LA CONSULTATION, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- à l'adresse électronique suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7426>
- par voie postale, par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, en mairie de Baigneaux 7, rue de Patay 28140 BAIGNEAUX
- lors des réunions publiques
- auprès du commissaire enquêteur, lors de sa permanence en mairie, sur le registre « papier » disponible à cette occasion;

► **LE DOSSIER qui comporte une étude d'impact** peut être consulté sur un site internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/7426>. Il sera complété tout au long de la consultation (notamment : ajout des avis reçus, des observations et propositions du public formulées selon les modalités ci-dessous, des informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis et observations).

Questions/Réponses





Energie **E**olienne **S**olidaire

Energie Eolienne Solidaire

8 bis rue Daniel Mayer

37100 TOURS

02 52 32 19 20

contact@energies-solidaire.fr

www.energies-solidaire.fr